

Zones bleues

Auto

59110 La Madeleine
France

Les habitants du périmètre de la zone bleue peuvent bénéficier d'une carte résident. Elle permet de stationner au-delà d'1h30, dans la limite de 7 jours consécutifs sur le même emplacement (en dehors des zones 30min du secteur [Faire une demande de carte de résident](#))

Image

RENSEIGNEMENTS

- Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) H6
- Centre Médico-Social Dunant H7
- Centre Modin H8
- Centre social ACoLADJ F3
- Cimetière (Alcoeur) G5
- Conservatoire de Police I6
- Conservatoire de Musique H6
- Rayonnement Communal H6
- Déchetterie C3-D3
- Eglise N-D de Lourdes K3
- Eglise Saint Vital F4
- Eglise Ste Marie Madeleine H8
- Espace Dufour G8
- Espace Malraux G8
- Espace Olympia E3
- Foyer Logements «Les Jouguettes» F8
- Foyer Logements «Les Promenades» H4
- Gare SNCM D7
- La «Chauffière» G3
- La Poste Bureau Annexe M8
- La Poste Principale H8
- La Cité «La Florissante» J7
- Le Millénaire CCA G5
- Mairie H8
- Maison de Retraite «Ma Maison» G5
- Marché H8
- Médiathèque municipale G8
- Métropole Européenne de Lille M8
- Mission locale H7
- Point d'Information Jeunesse J7
- Pôle Emploi M7
- Pôle technique municipal C4
- Police Municipale D7
- Pompier H8
- Résidence Tiers Temps Solaire F6
- Restaurant Scolaire H8
- Salle Marie-Thérèse Sauge H2
- Salle Sabatier G2
- Syndicat d'Initiative G8
- Zone d'Activités Solaires I2

PARKS ET JARDINS

- Jardin Botanique L11
- Jardin de la Médiathèque G6
- Jardin des 4 Saisons E7
- Jardin des Statues H6
- Jardin Pédagogique H9
- Jardin de l'Écarpe M7-M8
- Parc Alphonsin Juin G7
- Parc Anne Frank H10
- Parc des Dames de Saint-Maur H10
- Parc du Maréchal de Lattre de Tassigny H7
- Parc Malraux G8
- Parc Saint Vital F4
- Parc Yvonne Abbas K8
- Plaine rustique I5
- Square de la Congrégation J7
- Square de la Victoire G4
- Square des anciens combattants G7
- Square du Château E9
- Square de Chaulieu J7-K7
- Square du Mésinien G5
- Square du Petit Menin E7
- Square de Triage G3
- Square Maurice Schumann M8-M9
- Square Pierre de Coubertin I8
- Square Robert Schuman G6-G7

ENSEIGNEMENT

- Collège Flandre L4
- Collège St-Jean (Privé) D10
- École Élémentaire Edmond Rostand H6
- École Élémentaire Kléber F6
- École Élémentaire Louise de Berghes I8
- École Élémentaire Victor Hugo I5
- École Maternelle Avenir H10
- École Maternelle Courbet D4
- École Maternelle du Moulin H7
- Alphonsin Daudet H7
- École Maternelle Eugène d'Hallennes E7
- École Maternelle et Élémentaire Jeanne d'Arc (Privé) J8
- École Maternelle et Élémentaire Site Genevois (Privé) K8
- École Maternelle Gaston Ledercq J5
- Lycée Valentine Labbé I8

PETITE ENFANCE

- Crèche «Le Marc-Hadour» G7
- Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité
- «Les P'tites Madeleines» I8
- Multiacueil «La Roche» I5
- Multiacueil «Les Maronniers» I8
- Multiacueil «Les Ziboulons» G9

SPORTS

- Complexe Sportif Claude Dhoinin C4
- Complexe Sportif du Romarin L7
- Complexe Sportif Flandre G7-G8
- Piscine G7
- Pôle Raquettes Jacques Donnay C4
- Salle Gantier I5
- Salle Philippe Séguin E9-E7
- Stade Municipal Jean Carpentier F7

VLib

MEL Auto Libre Service

DéfiVéloeur

Parking

Tramways

Sens de circulation